



COMPTE RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

DU 30/09/2022

Membres présents à la séance :

Représentants des résidents :

Madame Magne Bernadette
Madame Lafaucheur Georgette
Madame Anglard Françoise

Représentants des familles :

Madame Dubois Martine
Madame Laroche Jacqueline
Madame Linard Marie Rose

Représentant du Personnel :

Madame Delage Maeva
Madame Stadelmann Aurore

Représentant du Conseil de Surveillance :

Madame Guichard Lucette

Personnes assistant à la séance :

Monsieur Lauze benoit, Directeur délégué par intérim de l'établissement
Monsieur Delotte Fabien, adjoint de Direction
Madame Dagron Christel, cadre de santé Ehpad SUD
Madame Boutinaud Sandrine, cadre Ehpad nord
Madame Quincampoix Marie Ange, responsable des services économiques
Madame Marchive Solène, Diététicienne

Madame Leduc Pauline assistante sociale.

Madame Peireira Sabrina, coordinatrice animation

Monsieur Lorenzi Raphael, Cadre Pole Sanitaire

Madame Prandi Sandrine, responsable de la qualité, gestion des risques et des relations avec les usagers.

Ordre du jour

Dans l'attente de l'arrivée de Monsieur Lauze, Monsieur Delotte ouvre la séance à 14h25.

L'ensemble des participants valident le compte rendu du précédent Conseil de vie sociale.

Préparation alimentaires enrichies

Madame Marchive indique que depuis 1 an, les cuisines en collaboration avec le service diététique fabriquent des desserts et des purées enrichies. Ces recettes « fait maison » sont différentes chaque jour.

Un panel de résidents de l'Ehpad Sud et Nord a pu participer à un bilan d'évaluation et dégustation de toutes ces recettes et certains nouveaux produits industriels. L'évaluation portant sur le goût, la texture et la quantité a donné de très bons résultats. Seules quelques modifications sur certaines recettes ou textures sont à prévoir.

Une présentation de ces produits à également était faite au CLAN et à la commission des menus.

Une prochaine évaluation est prévue début 2023.

Madame Anglard représentante des résidents confirme les retours très positifs des résidents.

Evaluations Externes

Madame Prandi présente le fonctionnement des évaluations et certification des établissements médico-sociaux.

Un nouveau manuel identique pour toutes les structures est désormais proposé aux établissements pour préparer ces évaluations externes réalisées par des Cabinets externes accrédités.

Cela permet au Département et à l'ARS de valider, suivant les résultats de l'évaluation, les autorisations de fonctionnement de l'Ehpad et de l'Accueil de jour. (L'autorisation actuelle de l'établissement est valable jusqu'en 2032.)

Les établissements vont devoir évaluer leur fonctionnement sur 3 grands Chapitres :

- L'Accueil des résidents

- Les professionnels
- L'établissement

Certains critères sont standards, d'autres impératifs comme « les droits et les libertés » un niveau élevé y est attendu.

Les dates d'évaluation vont être communiquées fin octobre 2022.

Le CVS pourra être sollicité pour y participer, il faudra réfléchir de quelle manière. Un lien pour les documents à télécharger est disponible ci-dessous :

https://www.has-sante.fr/icms/p_3323069/fr/mettre-en-oeuvre-l-evaluation-des-essms

Amélioration de la Participation des Usagers au sein des commissions des Usagers et des CVS

Madame Prandi clarifie le fonctionnement des commissions des Usagers :

Les représentants des Usagers sont élus à partir de listes validées par l'ARS. Les listes sont proposées par des Associations d'usagers œuvrant dans le milieu de la santé.

La CDU « commission des Usagers » concerne le secteur sanitaire et accompagne la réflexion des établissements dans différents domaines : les réclamations, les événements indésirables associés aux soins, la vie des usagers mais aussi la politique qualité.

Les représentants siègent au Conseil de Surveillance des Etablissements mais participent également au Comité éthique, comité douleur, le CLAN (comité de liaison en alimentation et nutrition), CLUD (comité de lutte contre la douleur) et aux travaux de liaison avec les cuisines.

Le CVS concerne le secteur médicosocial et secteur social.

Un certain nombre de recommandations pour améliorer et élargir l'action du CVS sont parues en Juillet 2022, suivant 4 thématiques.

- Améliorer le fonctionnement des instances
- Créer un environnement propice à la participation aux instances
- Améliorer l'attractivité des instances et la démarche qualité
- Instaurer et mutualiser la coopération en CVS et CDU et l'ouverture sur les territoires.

Madame Prandi détaille la pièce jointe en reprenant chaque proposition.

1 Thème : Améliorer le fonctionnement des instances.

Les champs d'interventions évoqués portent sur :

- Le fait de favoriser les candidatures aux élections et l'accompagnement des candidats.
- La possibilité de faire appel à des ressources externes selon les travaux thématiques.
- La possibilité de mettre en place des sessions restreintes ou plénières sur la base d'un programme de travail préétabli. Chaque session restreinte doit faire l'objet d'un compte rendu en session plénière.
- Définir conjointement les ordres du jour.⇒ Monsieur Lauze propose d'organiser un point sur l'ordre du jour avec les représentants des résidents et des familles, suivant les urgences dans un délai de 15 jours avant le CVS
- Systématiser la rédaction d'un règlement intérieur.⇒ Ce dernier devra faire l'objet d'une mise à jour ou validation.
- La possibilité de rembourser les frais de déplacement.⇒ Cela est envisageable.
- Le congé de représentation ⇒ Ce dernier permet de justifier son absence auprès de son employeur et de bénéficier d'indemnités compensant de manière forfaitaire la perte de revenus éventuelle. (Fiche jointe en annexe)

2 Thème : Un environnement propice à la participation aux instances.

- L'instauration de réunion de préparation en amont des CVS avec les représentants des familles et des résidents afin de s'approprier collectivement les enjeux.
- Adapter la fréquence, les horaires et les lieux ainsi que le vocabulaire utilisé (explication des termes techniques ou sigles) en favorisant le présentiel ou distanciel selon possibilités de chacun. Il est possible de réaliser des réunions thématiques en fonction des besoins.
- Faciliter la diffusion des comptes rendus⇒ ils seront diffusés sur le site de l'établissement pour l'accessibilité de tous.
- Construire un outil pour suivre l'évolution des actions, réflexions et avis du CVS⇒ revoir conjointement le tableau de suivi et en valider l'utilisation lors du prochain CVS.

3 Thème : Améliorer l'attractivité des instances et la démarche qualité.

- L'introduction d'un volet de formation des membres du CVS à chaque renouvellement.⇒Bilan à faire avec Mr Cibot (président des commissions des Usagers) des sessions de formations gratuites existent à limoges. Il sera intéressant que les représentants indiquent leurs souhaits suivant les thèmes proposés.
- Développer les liens avec les autres Ehpad et structures : inter CVS.
- Mise en place d'un bilan annuel sur le fonctionnement et activités du CVS.⇒ Les représentants des résidents et des familles peuvent être associés à la construction des indicateurs qualité permettant de suivre les activités du CVS.

4 Thème : Instaurer et optimiser la coopération entre CVS et CDU et l'ouverture sur les territoires.

- La volonté est d'affirmer la coopération entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social ⇒ un parallèle de situations identiques prédéfinies peut être fait entre l'hôpital et les Ehpad.

Mesures Covid

Chaque semaine un point est fait avec l'ARS sur la situation covid au sein de l'établissement.

A ce jour :

- Le port du masque est obligatoire pour tous professionnels et visiteurs
- Pas de contrôle des pass sanitaires aux entrées.
- Le personnel doit veiller au respect des consignes.
- Une campagne de vaccination contre la grippe va avoir lieu fin octobre.

Point des Résidents : Manque de Personnel

Un certain nombre d'évènements désagréables ont été listés par les résidents ; Un ménage irrégulier traces au sol, sanitaires non nettoyés, horaires de repas décalés, vaisselle sale.

Monsieur Lauze indique qu'une réunion avec le personnel de l'Ehpad sud a eu lieu la semaine précédente. Il en résulte que l'organisation du travail va devoir être reprise intégralement pour retrouver une cohésion et un respect à mettre en œuvre tous les jours sur tous les services. Il faut impérativement retrouver de la cohérence et du sens à l'action !

Un grand nombre de professionnels sont revenus en heures supplémentaires sur leur temps de repos ou vacances pour suppléer le manque de personnel.

Le ratio personnel/ résident tente d'être respecté mais l'entente ou mésentente entre les équipes, l'engagement professionnel de certains renforce les difficultés de prise en charge des résidents.

L'ehpad est un lieu de vie mais aussi un lieu de travail, le contexte difficile doit être utilisé pour améliorer les choses et redonner l'envie.

La spirale du « bien être résidents-bien être personnel » n'est pas vertueuse et demeure améliorable.

Monsieur Lauze souligne que les contrats aidés ne vont plus être pris en charge par le gouvernement cela va à nouveau avoir des conséquences sur le ménage.

Une négociation entre le Département et l'Ars doit être envisagée mais cela peut avoir impact sur les moyens en professionnels en lien avec le prix journalier.

A ce jour les moyens financiers déployés pour l'eypad sont considérables 196000 euros ont été comptabilisés fin septembre pour compenser les arrêts et l'absentéisme du personnel non médical.

Le montant projeté en fin d'année serait de 290 000 euros, alourdissant le déficit financier attendu sur l'eypad en 2022. (Estimation à 511 000 euros à ce jour)

Madame Stadelmann exprime que les syndicats entendent de plus en plus de réclamations et inquiétudes des professionnels sur les Eypad.

Les crises répétitives (covid, gale) ont fatigué le personnel et le contre coup semble expliquer que les professionnels fuient le milieu de la santé. Il est difficile dans ces conditions d'avoir des effectifs motivés. Malgré cela une majorité du personnel fait de son mieux.

L'arrivée de Madame Boutinaud cette année comme cadre de santé sur l'Eypad nord semble avoir redynamisé le service, il est souhaité à Madame Dagrone la nouvelle cadre de l'eypad sud de réussir dans la même dynamique positive.

Madame Linard se présente comme une ancienne soignante et se questionne sur la raison du manque de motivation ?

Madame Stadelmann stipule qu'il est important de cibler les problématiques et qu'il y a diverses raisons comme : l'épuisement, les conditions de travail, les nombreux départs et les changements d'organisations.

Monsieur Lauze remarque que « la valeur du soin » semble perdue et que chacun doit s'interroger sur l'importance de ses actions au quotidien. Il est important de rechercher à valoriser son travail autour des valeurs communes. Et que l'autorité et les décisions de la cadre doivent être respectées et que le personnel doit faire son travail correctement faute de quoi les contrats peuvent être arrêtés.

Il faut revenir sur les bases ; la toilette, les repas, les soins, l'animation, le relationnel, la façon d'entrer en contact. Les organisations vont devoir être remises à plat, un véritable travail doit être fait autour des valeurs.

Madame Linard reprend qu'à ses débuts à l'Hôpital on apprenait aux professionnels les bases, qu'il était important de se mettre de l'autre côté de la « barrière », de se mettre à la place des résidents car ils sont sensibles et fragiles.

Madame Dagrone constate aussi que des liens sont à faire sur l'organisation, les compétences des soignants, l'individualité des soignants. Il est précisé que le recrutement d'intérim rend parfois le travail difficile car au quotidien ils ne connaissent pas les résidents.

Les plans de soins sont à retravailler et doivent être précisés dans des fiches tâches et missions de chacun.

Elle espère que de ce travail de clarification des organisations on puisse y retrouver une amélioration.

Madame Delage précise que la plupart du personnel est attaché à l'ehpad et aux résidents mais que la rotation importante de nouveaux professionnels n'ayant pas les mêmes habitudes de travail n'est pas facilitant.

Madame Boutinaud rejoint les différentes analyses de chacun et remarque que les équipes ont besoin d'apports et de connaissances ainsi que de remotivation, ils doivent encore fournir des efforts complémentaires malgré la fatigue pour que la direction et les services puissent concrétiser des actions.

Monsieur Lorenzi propose de mettre en place des réunions d'équipe autour de thématiques communes. Le levier pour renforcer le personnel dans ses actions est celui de la formation.

Point des Résidents : les salles à manger

Durant les différents épisodes de canicule et de Covid, les salles à manger ont vu plusieurs modifications. Maintenant les résidents souhaitent retrouver leurs anciennes habitudes et retrouver leurs salles d'animations.

Cela s'inscrit dans une réflexion partagée par les animateurs qui déplorent que les résidents n'aient plus d'espaces dédiés où ils peuvent venir faire des jeux seuls les week end ou durant la semaine.

Monsieur Lauze marque le fait que nous sommes « chez les résidents » et qu'il lui semble important de maintenir une salle polyvalente comme lieu d'animation ou de réunion et non comme salle à manger.

Une réflexion est engagée sur l'utilisation des différentes pièces autour : la sécurité de prise des médicaments, surveillance des repas (éviter les fausses routes), le brancardage et l'optimisation des lieux ...

Point des Résidents : lieux de pause cigarette

En ce qui concerne l'Ehpad Nord, le bâtiment dispose de deux terrasses ouvrant sur la pièce de vie des résidents ; il a été demandé par la cadre de santé Madame Boutinaud d'être vigilant à la fermeture des portes lors des pauses du personnel.

Des excuses ont été présentées aux résidents ayant eu l'impression de déranger les professionnels durant leur pause.

Il est rappelé que les pauses sont bien sur permises mais ne doivent en aucun cas être nuisibles pour les résidents.

La question du lieu de pause sera également revue pour l'Ehpad Sud.

Point des Résidents : L'animation un bilan positif

Au-delà de la distraction, madame Pereira reprend le fait que l'animation a comme but de maintenir l'autonomie des résidents que ce soit de façon collective ou individuelle.

Elle garde aussi en vue d'ouvrir l'ehpad vers l'extérieur. Les résidents ont fait des retours très positifs des ateliers ou activités proposées.

Madame Pereira dresse un bilan non exhaustif des activités proposées : le tiki bar a lieu une fois par mois avec les résidents des deux Ehpad et marche très bien, les boules au nez, les sorties vélo, chiens visiteurs, la piscine en lien avec le service rééducation, les sorties extérieures, promenade, Reynou, visite château, la semaine du goût et les préparations de marche de Noël....

Madame Lagorce demande si les places sont limitées dans les ateliers ? Il lui est répondu qu'en dehors de la question de transport (minibus) qui limite le nombre de participants lors de sorties extérieures, tous les résidents sont libres de participer aux activités au sein des services.

Divers

Madame Quincampoix indique qu'un important plan « investir au quotidien » va permettre un investissement en matériel pour les services EHPAD pour un montant de 60 000 euros cette année (tableau détaillé en annexe). Les membres du CVS sont favorables et satisfaits de ces mesures d'investissements pour les professionnels et résidents.

Il est prévu avant l'arrivée de l'hiver de s'assurer du stock suffisant le couvre lit pour les résidents et de commander le cas échéant.

Monsieur Delotte annonce que depuis le début de l'année le courrier personnel arrivant directement auprès des résidents n'étant pas en capacité de le gérer seul n'est plus renvoyé à la famille aux frais de l'établissement.

Il est demandé à chaque famille de s'assurer que du courrier n'est pas en attente dans les salles de soins ou de fournir des enveloppes timbrées permettant la réexpédition aux personnes vivant trop loin. Ce point est spécifié dans les contrats de séjours. Des bannettes nominatives vont être installées dans les services faisant office de boîtes aux lettres.

La séance est levée à 17h20, Monsieur Lauze propose que la prochaine ait lieu courant Janvier 2023.

Madame Magne (Présidente du CVS)



Madame Leduc (secrétaire)

